Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 3 mai 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)
Collation3 p. (45r, 46r, 47v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 3 mai 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45938

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction3 mai 1872
Lieu de rédaction22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
DestinataireDenisart, Alfred
Lieu de destinationGuise (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45938?context=pdf

Description

RésuméSur un projet d'aménagement de bureaux. Godin reproche à Denisart de ne pas tenir compte des perturbations entraînées par les changements. Il lui demande de ne pas interrompre le travail tout en augmentant la capacité des bureaux ; il fait des recommandations d'implantation de bureaux dans une remise, il demande à Denisart de s'entendre avec Émile pour placer ailleurs les voitures qu'elle abrite et il lui adresse un croquis. Sur l'expérience des groupes et des unions : « Pourrais-je sans inconvénient en ce moment faire recommencer le vote pour l'exactitude, la capacité et l'esprit de justice mais avec les groupes composés comme au dernier vote ? » Sur des écritures comptables.
SupportUn passage du texte (fol. 47v) est repéré dans la marge par un double trait au crayon bleu.

Mots-clés

Construction, Élections, Fonderies et manufactures "Godin"
Lieux citésGuise (Aisne) – Familistère : usine
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 07/03/2025

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45938?context=pdf

Versailles 3 Mai 71.

Cher Monsieur Denisart,

Je viens de recevoir le plan des bureaux proposés ; je crois que vous négligez de tenir compte de la perturbation considérable que ces changements apporteraient dans le travail de nos bureaux ; il faudrait pour le faire pouvoir déménager pendant un certain temps. Ce dont vous avez besoin au contraire c'est de ne pas interrompre le travail et d'en augmenter ~~au contraire~~ les résultats effectifs. Il faudrait donc ne rien changer dans ce qui est pour le moment mais déménager la remise pour y faire placer dès la

des ~~cures~~ croisées semblables à celles du grand bureau, en profitant de toute l'étendue de la porte cochère pour y mettre une semblable croisée sur la cour. Cela fait, nous aurons plus de place pour nos comptables et il serait possible d'aviser ensuite pour les autres modifications reconnues nécessaires.

Il suffirait donc quant à présent de s'entendre avec Emile pour placer les voitures ailleurs, entreprendre tout de suite cette appropriation de la remise.

Je crois qu'au lieu de couvrir une partie de la cour du côté de M. Barbet, il pourrait être préférable d'établir en avant de la caisse une toiture en verre en face du bureau actuel de la correspondance. En supprimant la porte de la maison sur la rue, vous pourriez

avec un petit cabinet avec le corridor suffisant pour faire un cabinet de travail particulier, sauf à changer les portes de mon cabinet de travail et du vôtre pour ne ~~les placer ailleurs~~ que celles ~~[illegible]~~ d'indiquées au croquis ci-inclus.

Pourrais-je sans inconvénient en ce moment faire recommencer le vote pour l'aptitude, la capacité et l'esprit de justice, mais avec les groupes comptés comme au dernier vote ?

En ce qui concerne les sommes que je vous ai demandé de passer à écriture, vous avez oublié qu'il était convenu de les passer par frais de maison.

Je vous salue bien cordialement.

Godin

Il ne faut pas perdre de vue que le sol de la maison est sur maintenu tel qu'il est